



**DOSSIER DE CANDIDATURE A L'ATTRIBUTION
D'UNE
CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE (COT)
DE CABANE
DE L'ÎLE AUX OISEAUX**

La Fiche de candidature doit être renvoyée complétée
par lettre recommandée avec accusé de réception
au plus tard le 7 mai 2023 (1 mois à compter de la publicité sur Sud Ouest et en Mairie)
le cachet de la poste sur l'accusé de réception faisant foi

à l'adresse suivante :
Conservatoire du littoral
74 rue Georges Bonnac 33000 Bordeaux

Le présent dossier comprend les pièces suivantes :

- Un descriptif des 3 cabanes à attribuer
- Les objectifs de gestion de l'Île, une présentation du plan de gestion
- La Convention d'Occupation Temporaire avec
- L'état des lieux de.s la cabane.s
- Les Règles d'attributions des COT
- **Une Fiche de candidature à renseigner**

- La fiche de candidature comprend notamment une attestation de visite de la cabane à faire viser par la Commune de La Teste de Buch lors des journées ci-dessous
- Les visites de la cabane seront organisées par la Commune, et uniquement sur rendez-vous, de 8h30 à 17h30 :
 - le 17 avril 2023 pour la cabane n°9 (quartier Afrique)
 - le 18 avril 2023 pour la cabane n°5 (quartier Saous)
 - le 19 avril 2023 pour la cabane n°37 (quartier Truc Vert)

Les entretiens des candidats pré-sélectionnés auront lieu aux environs de la semaine du 12 juin 2023 à La Teste de Buch; merci de noter d'ores et déjà cette date le cas échéant.

Préambule

Vous souhaitez candidater à l'attribution d'une convention d'occupation temporaire de cabane de l'Île aux Oiseaux :

Le site de l'Île aux Oiseaux est localisé au cœur du Bassin d'Arcachon sur la Commune de La Teste de Buch (Gironde).

Situé sur le Domaine Public Maritime – DPM - (à l'exception d'une partie centrale privée), dans le périmètre du Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon, soumis à la Loi littoral et Natura 2000, le site est classé au titre de son patrimoine architectural et de ses paysages.

La responsabilité de 220 hectares du DPM a été attribuée au Conservatoire du littoral et la Commune de La Teste de Buch en assure la gestion depuis 2005.

Constituée de marais maritimes, esteys et d'une dune boisée, l'Île aux Oiseaux, de grande valeur écologique, paysagère et patrimoniale, nécessite une protection et une gestion concertée et partenariale



OBJECTIFS DE GESTION DE L'ÎLE AUX OISEAUX

L'Île aux Oiseaux située au cœur du Bassin est une entité naturelle maritime et terrestre qui nécessite une approche globale et la préservation attentive de ses qualités environnementales et paysagères.

Préserver l'île cela signifie :

- *Disposer d'une connaissance suffisante et renouvelée, socle d'une stratégie de gestion efficace et partagée*
- *Assurer la préservation et l'amélioration de l'équilibre et de la qualité des écosystèmes*
- *Maintenir une présence humaine compatible avec la conservation du patrimoine naturel et garante de la qualité architecturale et paysagère de l'Île*
- *Préserver l'identité paysagère et architecturale*
- *Garantir le respect de l'ensemble des réglementations*

(extraits du « Plan de gestion de l'Île aux oiseaux »)

